



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^e ARRONDISSEMENT
FONDÉE EN 1898

LA LETTRE D'INFORMATION

N 30 – JUILLET 2023

VISITEZ NOTRE SITE : <https://www.sh6e.com/>

MOT DU PRÉSIDENT

Bruno Delmas



Chers amis,

L'année des activités ordinaires de notre société touche à sa fin. Année riche en changements. Nous avons quitté la salle Gérard-Philippe et allons achever notre installation salle Norbert-Dufourcq.

Avec le temps de l'été vous aurez le loisir de lire le nouveau numéro de notre *Bulletin*.

Vous trouverez dans cette lettre, outre la chronique historique, le programme de la rentrée avec les conférences programmées jusqu'à la fin de l'année, une première visite, avec l'exposition des Archives nationales consacrée à Louis XVI et Marie-Antoinette aux Tuileries.

À tous et à chacun je souhaite un bon été, de repos pour certains, de travail pour d'autres, de joie pour tous.

ACTIVITÉS

VISITE



Mardi 26 septembre 2023 à 14 h 30

VISITE DE L'EXPOSITION DES ARCHIVES NATIONALES A L'HÔTEL DE SOUBISE (PARIS 3^e) :
LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE ET LA RÉVOLUTION,
LA FAMILLE ROYALE AUX TUILERIES (1789-1792)

Visite privée sous la conduite d'un commissaire de l'exposition.

La période du 6 octobre 1789 depuis le départ de Versailles et le 10 août 1792 à la prise des Tuileries, entre les fastes de Versailles et la prison du Temple, est peu et mal connue. Au travers d'une centaine de documents d'archives, de gravures, de tableaux et de mobilier, l'exposition montre la vie quotidienne au palais des Tuileries devenu le nouveau lieu de pouvoir du roi ainsi que la résidence de sa famille.

Image : Siège et prise du château des Tuileries le 10 août 1792. Gravure anonyme, d'après un dessin de Jean-Louis Prieur. Archives nationales, AE/II/3019

**Jeudi 12 octobre à 18 h00 précises****#ST-GERMAIN-DES-PRÉS SALE ? LES POLITIQUES DU NETTOIEMENT URBAIN, XVI^e-XVIII^e SIÈCLE.**

NICOLAS LYON-CAEN, CHARGÉ DE RECHERCHE AU CNRS (IHMC, UMR 8066)

Illustration : Étienne Fessard, d'après Edme Bouchardon, Balayeuse (issue des Études prises dans le bas peuple ou Les cris de Paris), 1738 @ wikimedia commons.

Dans le Paris d'Ancien Régime, la salubrité publique est une préoccupation constante des autorités urbaines. Les habitants y sont également étroitement associés dans le cadre des quartiers, comme contribuables et percepteurs de la taxe des boues et lanternes, mais aussi comme organisateurs et superviseurs du travail des éboueurs. Au tournant de 1700, l'histoire singulière de Saint-Germain-des-Prés sera cependant l'occasion d'un basculement politique d'ampleur, d'une forme de participation collective vers une affirmation de l'administration policière.

Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, 78 rue Bonaparte, à 18 heures précises, et durent environ une heure et demie. L'entrée est libre, sans réservation.

Une visioconférence est organisée en parallèle : l'inscription (gratuite) est dans ce cas indispensable, sur notre site <https://www.sh6e.com/> ou par mail à sh6@orange.fr

**Jeudi 16 novembre à 18h00 précises****GASTON MONNERVILLE (1897-1991),
UN HOMME POLITIQUE D'EXCEPTION**

PHILIPPE MARTIAL, DIRECTEUR HONORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES DU SÉNAT

Illustration : Gaston Monnerville, copyright Archives du Sénat

De 1947 à 1968, Gaston Monnerville présida la Haute Assemblée. Une quasi-totalité de blancs choisissait un homme de couleur ; une majorité de conservateurs préférait un homme affirmé de gauche. En 1965, au plus fort de la querelle avec le général de Gaulle, bravant les risques de suppression du Sénat, les sénateurs réélurent leur cher président. Cette fascination extraordinaire s'explique seulement lorsqu'on dessine la figure de l'homme privé et qu'on explore la carrière inhabituelle de l'homme public.

**Jeudi 14 décembre à 18 h00 précises****LE VI^e : UN ARRONDISSEMENT OÙ VIVENT LES TRADITIONS DE NOËL !**

NADINE CRETIN, HISTORIENNE SPÉCIALISÉE EN ANTHROPOLOGIE RELIGIEUSE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOLOGIE FRANÇAISE

Illustration : Chromo le Bon Marché, collection Sh6

Décembre... Les nuits progressent, le froid s'installe et les arbres se dépouillent de leurs feuilles à l'approche du solstice d'hiver, dans l'hémisphère nord. Dans le VI^e arrondissement comme dans tout l'Occident, les inquiétudes qui s'ensuivent vont être conjurées par les traditions de Noël, la chaleur des rassemblements familiaux et l'enchantement retrouvé de l'enfance. Lumières, verdure, générosité rassurent. Ce temps hors du temps promet l'abondance pour la nouvelle année qui s'annonce. Noël est une fête à la dimension intemporelle.



Figures de sans-culotte dans le bourg Saint-Germain

ANTOINE SIMON

L'autre énigme du Temple (première partie)

Si le nom d'Antoine Simon est passé à la postérité, il ne le doit pas à ses mérites personnels, mais à un enchaînement peu commun de circonstances. Et de ce point de vue, quand on considère l'affaire du Temple, il n'est pas exagéré de soutenir qu'Antoine Simon constitue par lui-même une énigme dans l'énigme.

Un modeste cordonnier qui monte tenter sa chance à Paris ...

Il y a peu à connaître d'Antoine Simon depuis sa naissance jusqu'au déclenchement de la Révolution. Il est né à Troyes le 21 octobre 1736 et baptisé trois jours plus tard dans l'église Saint-Denis, en centre ville. Les numérologues ne manqueront pas de voir dans la date un signe prémonitoire de l'exécution de Louis XVI. Issu du second mariage de François Simon, marchand boucher, il doit cohabiter avec une nombreuse fratrie. Son père le place comme apprenti chez un cordonnier de la ville. À en croire une essayiste qui s'est intéressée à l'affaire du Temple¹, il n'aurait obtenu ses lettres de maîtrise que par complaisance et aurait eu du mal à se créer une clientèle, ce qui l'aurait incité à tenter sa chance à Paris.



Portrait présumé du Cordonnier Simon, attribué à A-J Gros, Musée des Beaux-arts de Troyes

Il est embauché par un certain Frédéric Munster, maître cordonnier établi rue des Mauvais-Garçons (c'est aujourd'hui la partie de la rue Grégoire-de-Tours située entre la rue de Buci et le boulevard Saint-Germain). Au décès de celui-ci il se fait un devoir de consoler la veuve, Marie-Barbe Hoyau, de 14 ans son aînée et, par la même occasion, de jouir des avantages d'une échoppe bien achalandée ...

Ils vivaient ensemble depuis 4 ans quand ils décident de régulariser leur situation et se marient le 10 novembre 1766 en l'église Saint-Sulpice. Parmi les témoins figure Louis Simon, frère cadet d'Antoine, domicilié rue des Maçons (l'actuelle rue Champollion, dans le 5^{ème} arrondissement) et qualifié de « bourgeois de Paris », ce qui laisse supposer une certaine réussite. Toutes les personnes présentes ont signé le registre paroissial, à l'exception de la mariée². Mais si Antoine sait écrire, la suite va montrer qu'il sait moins bien compter.

Car faire un mariage avantageux ne suffit pas, encore faut-il savoir faire fructifier la dot. Et là, Antoine ne semble pas avoir mieux réussi qu'à Troyes.

Reconversion manquée dans l'hôtellerie-restauration

Il tente une reconversion dans l'hôtellerie-restauration. Le 17 janvier 1778, Éléonore Giraud, veuve de Louis le Boulanger, seigneur d'Hacqueville concède un bail de 9 ans au couple Simon, avec effet au 1^{er} août suivant, pour l'occupation d'une maison de deux étages sise 52 rue de Seine (numérotation actuelle, information communiquée par une adhérente, Madame Étivant). Elle se compose d'une boutique en rez-de-chaussée, de 5 pièces à chacun des étages, de 2 greniers et d'une cave, complétés par un petit bâtiment de 3 pièces dans la cour, le tout pour un loyer trimestriel de 250 livres. De quoi ouvrir une auberge où offrir « à manger, à boire et à coucher ». À en juger par ce qu'on peut lire dans l'inventaire après décès de Marie-Barbe Hoyau en 1786, l'établissement est plutôt bas de gamme et la clientèle peu solvable. On y trouve en effet mention d'« un gros registre sur lequel ledit sieur Simon tenait note des sommes à lui dues par les différents particuliers auxquels il donnait à manger, lorsqu'il tenait ci-devant une gargote rue de Seine ». Une gargote !

Bientôt Simon ne peut plus faire face à ses échéances et cesse de payer son loyer à compter du 1^{er} juillet 1784. Fin 1785, les sommes dues se montent à 1 500 livres, soit 6 trimestres. Entre temps Éléonore Giraud est morte en 1782 et l'immeuble appartient désormais à Armand-Louis Le Boulanger, petit-fils issu d'un premier mariage de Louis Le Boulanger, lequel obtient le 7 février 1786 une ordonnance de saisie-exécution rendue par défaut.

Voilà les Simon à la rue, dépossédés de leurs meubles et sans un sou.

Deuil et remariage

Ils trouvent une chambre à louer rue des Cordeliers (l'actuelle rue de l'École-de-Médecine), mais Marie-Barbe n'y vivra guère. Malade elle doit être soignée à l'Hôtel-Dieu, où elle meurt le 11 mars 1786. Antoine porte aussitôt les pauvres vêtements de sa défunte épouse au Mont-de-Piété et en tire de quoi vivre un temps. Il a pour voisine une certaine Marie-Jeanne Aladame, âgée de quarante-deux ans. Orpheline de bonne heure, elle avait été placée chez des personnes charitables, dont l'une, satisfaite de ses services, lui avait fait par testament une petite rente viagère qui lui permettait de subvenir à ses besoins. On ne sait comment s'y prit Antoine pour la séduire, mais le quinquagénaire et la quadragénaire contractèrent mariage le 15 mai 1788 dans la petite église Saint-Côme, aujourd'hui disparue, qui se trouvait au bout de la rue de l'École-de-Médecine, à l'angle de la rue Racine.

Ils emménagent dans un nouveau logis non loin de leurs anciennes chambres, 32 rue des Cordeliers³. La dame a des relations dans le quartier, de quoi constituer une petite clientèle à son mari qui reprend son métier de cordonnier. C'est ainsi qu'il fait la connaissance de Louis Legendre, maître-boucher établi tout à côté, rue des Boucheries-Saint-Germain, absorbée au 19^{ème} siècle par le boulevard Saint-Germain, entre la rue de Buci et la rue de l'Ancienne-Comédie. Cette rencontre va infléchir son destin.



Portrait de Louis-Legendre, par Jean-Louis Laneuville, Parismuséescollections

Les débuts de la Révolution

Au moment de la convocation des États généraux, le corps électoral se limite aux Français de plus de 25 ans et payant l'impôt. Autant dire que Simon n'en fait pas partie, et sans doute ne s'intéresse-t-il guère à ce qui se passe. Très tôt pourtant l'écho des événements lui parvient à l'oreille. Louis Legendre a participé à la prise de la Bastille le 14 juillet et est paré à ce titre du prestige des « vainqueurs de la Bastille », ces hommes qui se sont constitués en confrérie avec médaille, (voir notre précédente chronique consacrée à Stéphane Maillard). Nul doute qu'il ait raconté ses exploits à un Antoine Simon d'autant plus béat d'admiration que ledit Legendre se fait de nouveau remarquer les 5 et 6 octobre en participant à la marche sur Versailles dans les rangs de la Garde nationale.

Les sociétés politiques connaissent un grand succès et, dans le quartier, le club des Cordeliers est fondé le 27 avril 1790. Parmi ses principaux animateurs, on retrouve sans surprise Louis Legendre qui incite Simon à venir regarder et écouter. Les réunions se tiennent à deux pas, dans une salle du ci-devant couvent des Cordeliers, désormais vidé de ses occupants. Le cordonnier y croise aussi le journaliste Jean-Paul Marat, qui habite la maison voisine 30 rue des Cordeliers, ou l'avocat Georges Danton, qui demeure Cour du Commerce, à l'emplacement exact de sa statue, ladite Cour se prolongeant alors jusqu'à la rue des Cordeliers. Il y rencontre aussi Pierre-Gaspard Chaumette, et le journaliste pamphlétaire Jacques-René Hébert, le directeur du fameux *Le Père Duchesne*. Tout ce beau monde n'a guère eu de mal à le convaincre que la Révolution en marche, s'il l'accompagne, va changer sa pauvre vie.

Commissaire à la Commune insurrectionnelle

Le 21 mai 1790 un décret de la Constituante organise la municipalité de Paris en 48 sections. Sans surprise, on retrouve Legendre très impliqué dans le fonctionnement de celle du Théâtre-Français, dont le territoire englobe la rue des Cordeliers et ses alentours. Fin juillet 1792, la Commune de Paris abolit la distinction entre citoyens actifs et passifs. Les gens de la condition d'Antoine Simon deviennent électeurs et éligibles.

Quelques jours plus tard, le 9 août, les sections élisent des commissaires chargés de constituer la future municipalité de la capitale, qui, en dehors de toute légitimité institutionnelle, va se substituer à celle en place et sera, pour cette raison, appelée Commune insurrectionnelle. La section du Théâtre-Français doit désigner trois commissaires. Qui, quelques semaines auparavant, aurait pu prédire qu'aux côtés de Denis-Étienne Laurent, « bourgeois sans profession », et de Jacques-Louis-Frédéric Warme, « employé », serait élu le cordonnier Antoine Simon ? Trois affidés qui, devant tout à leurs protecteurs, relayeront docilement à l'assemblée communale la politique élaborée au sein des clubs ou, bientôt, des comités spécialisés de la nouvelle Convention nationale. Des trois, Simon est sans conteste le moins instruit et le plus fruste, exactement le profil dont les nouveaux maîtres de la capitale, Chaumette, futur procureur syndic de la Commune, et Hébert, son futur substitut, vont avoir besoin pour exécuter leurs plans.



Portrait de Chaumette, gravure de Levachez, collection Sh6.

Comment en étaient-ils venus à remarquer Simon ? Chaumette, parce que son père était savetier à Nevers, et Hébert, parce que son assiduité aux séances des Cordeliers avait attiré son attention sur lui.

L'heure de Simon a sonné.

Premier contact avec la famille royale

Après la prise du château des Tuileries le 10 août 1792, la famille royale est d'abord emmenée au couvent des Feuillants, toute proche de la salle où siège la Législative. Elle y reste enfermée jusqu'au 13, jour de son transfert à l'enclos du Temple. L'enclos du Temple, c'était alors le somptueux palais de l'ancien grand prieur de France de l'Ordre des Hospitaliers (le dernier fut le comte d'Artois, futur Charles X) et, à ses côtés, l'austère donjon qui servait occasionnellement de prison.

Deux grands carrosses de la Cour sont affectés au transfert, le premier contenant le roi et ses proches, le second les serviteurs autorisés à les accompagner, ainsi que quatre commissaires désignés par le Conseil général de la Commune pour la représenter. Il s'agit d'une escorte purement symbolique, la sécurité étant assurée par un détachement de gardes nationaux qui entourent le convoi, tandis que, tout le long du parcours, des troupes ont été disposées. On est surpris d'apprendre que Simon est l'un des quatre. La volonté de chercher à humilier la famille royale en lui faisant côtoyer de tels profils semble évidente. Elle ne va pas tarder à s'en apercevoir.

Aux dires de Georges Lenôte, qui le qualifie de « cordonnier en chambre »⁴, Simon n'aurait pas fait preuve en la circonstance d'une éducation exemplaire. Couché sur un sofa dans le salon où Louis XVI attend que le dîner soit servi, il « lui tient les plus étranges propos sur le bonheur de l'égalité ». Au roi qui lui demande sa profession, il répond « savetier ». Si le propos est exact, il est révélateur : à l'époque, le cordonnier fabriquait les souliers, ce qui en faisait l'équivalent d'un maître bottier aujourd'hui, tandis qu'au savetier incombait le soin, certes honorable, mais bien moins valorisant, de les réparer. Sans en avoir conscience, Simon révélait ainsi la modestie de son état.

Sur un canapé voisin, le Dauphin, épuisé par la fatigue, s'est endormi. À cet instant ni l'enfant de 7 ans ni l'homme de 56 ans, que tout sépare, naissance, condition, éducation, ne peuvent imaginer à quel point leurs destins sont appelés à se rejoindre dans l'un des épisodes les plus troublants de l'histoire de France.

Un emploi du temps bien rempli

Les jours suivants, Simon ne chôme pas. Le lendemain 14 août, il retourne au Temple signifier au roi l'ordre de la Commune d'arrêter tous les serviteurs de la famille royale.

Le 2 du mois suivant, les *Massacres de Septembre* ensanglantent Paris. La Commune, craignant, ou feignant de craindre, que le zèle des tueurs retourne l'opinion contre elle, envoie un émissaire aux prisons de la Force et de la Salpêtrière pour calmer l'ardeur des tueurs : c'est à nouveau Simon qui est choisi, et le moins qu'on puisse dire est qu'il ne s'est guère montré convaincant. Lenôte rapporte qu'il aurait déclaré le 4 septembre qu'« il n'a rien pu gagner sur l'esprit du peuple ». L'avait-il seulement essayé ?

Le 9 septembre ce sont 53 prisonniers venus d'Orléans qui sont massacrés à Versailles. Leurs dépouilles sont ramenées à Paris, et c'est une nouvelle fois Simon que l'on vient chercher pour procéder à l'inventaire de leurs effets. Lui qui s'était révélé incapable de gérer son commerce ...

À la fin du mois, le voilà de retour au Temple. Louis XVI s'était imaginé, bien à tort, que le logis de l'ancien grand prieur serait sa nouvelle résidence. Depuis le début, le dessein de la Législative est d'enfermer la famille royale dans un endroit facile à garder. Le vieux donjon du Temple fait l'affaire, mais il est inhabitable en l'état. Le roi et ses proches s'installent donc provisoirement dans la petite tour. Mais pour l'heure celle-ci héberge le sieur Jacques Albert Barthélémy⁵, archiviste de l'ordre de Malte, qui s'y est aménagé un bel appartement sur plusieurs étages. Le malheureux Barthélémy est prié de plier bagages toutes affaires cessantes. Des travaux sont aussitôt entrepris dans le donjon et les prisonniers peuvent y emménager.

Le transfert de la petite tour vers la grosse tour s'opère en deux temps. Le 29 septembre c'est le roi, seul, qui déménage et s'installe au 2^{ème} étage. La Commune dépêche six commissaires pour surveiller l'opération. Simon est l'un des six. Un mois plus tard, le reste de la famille le rejoint. Louis XVI et le dauphin partagent le second étage, la reine, sa fille et sa belle-sœur Madame Élisabeth le troisième. Après l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793, le petit prince devenu pour les siens le nouveau roi rejoint sa mère, sa sœur et sa tante au 3^{ème} étage. Ils ne savent pas encore que ces quelques mois ne constituent qu'un répit.

Briseur de complots

Car à Paris, en ce début de l'année 1793, les factions s'affrontent de plus en plus violemment. Au sein de la Convention, d'abord, aboutissant à la défaite des Girondins le 2 juin 1793. Entre les Montagnards de la Convention et la Commune, ensuite. De leur côté les tentatives pour faire évader la famille royale se succèdent et les agents royalistes infiltrés un peu partout sont d'autant plus entreprenants qu'à ce moment on pénètre assez facilement dans l'enclos du Temple. Une en particulier fut sur le point de réussir, dans la nuit du 21 au 22 juin.

L'opération est conduite par le baron de Batz, ancien député de l'Assemblée constituante, royaliste convaincu et un brin aventurier. Il bénéficie de complicités parmi les hommes chargés de la surveillance du Temple, dont l'épicier François Cortey, capitaine de la force armée de la section Lepeletier (quartier de la Bourse), et le limonadier Jean-Baptiste Michonis, inspecteur des prisons. La manœuvre consiste à profiter d'une nuit où ces deux personnages seront ensemble de garde au Temple pour faire sortir la famille royale après lui avoir fait endosser des habits militaires.

Tout semble devoir se dérouler comme prévu. Soudain des bruits de voix s'élèvent, et Antoine Simon surgit, affolé. Il a reçu un message anonyme dénonçant Michonis comme agent royaliste chargé de préparer l'évasion des prisonniers et l'a remis à la Commune, laquelle l'envoie porteur d'un ordre enjoignant à Michonis de se présenter sur le champ devant elle, un message anonyme l'ayant dénoncé. Il se calme en apercevant Cortey, qu'il croit bien connaître et ne soupçonne pas un instant de complicité. Et tandis que par précaution il entreprend l'inspection des recoins de la Tour, Cortey fait discrètement sortir le baron de Batz au milieu de sa petite troupe.

L'intervention inopinée de Simon a fait échouer le complot. Mais huit jours plus tard, le 30 juin, un nouveau complot, mené cette fois-ci par le général Dillon, est découvert, et la Convention décide de durcir les conditions de détention de la famille royale. Antoine Simon s'apprête à entrer dans l'Histoire.

À suivre ...

Jean-Pierre Duquesne

- 1 - Marina Grey, Enquête sur la mort de Louis XVII – Le prince et le savetier, Collection « Vérités et légendes », Perrin, 1988.
- 2 - Archives de Paris, État-civil reconstitué.
- 3 - Marina Grey, Enquête sur la mort de Louis XVII, le prince et le savetier, Librairie Perrin (Collection Vérités et légendes), 1988.
- 4 - Georges Lenôtre, Louis XVII ou l'énigme du Temple, Paris, Librairie Perrin, 1920.
- 5 - Jacques-Albert Barthélémy (1745 – 5 août 1813).

Mairie du 6^e arrondissement, 78, rue Bonaparte, 75006 Paris Association Loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police – Téléphone : 01 56 24 16 65 – Courriel : sh6@orange.fr - Site internet : www.sh6e.com